

Calendrier prévisionnel 2024

<p>Du 3 avril au 17 avril 23 heures 59.</p>	<p>Ouverture du serveur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - consultation des postes et des règles du mouvement. - saisie des vœux sur MVT1D. - permanence d'aide à la saisie des vœux. - transmission du formulaire de demande de bonification de points accompagné des pièces justificatives par voie dématérialisée obligatoirement.
<p>Du 18 avril au 13 mai</p>	<p>Traitement des candidatures par la DSDEN.</p>
<p>13 mai</p>	<p>Mise à disposition dans MVT1D de l'accusé de réception avec barème initial.</p>
<p>Du 13 mai au 27 mai</p>	<p>Période de 15 jours de vérification de tous les éléments du barème (points et priorités) et d'envoi des justificatifs relatifs aux éléments contestés par voie dématérialisée obligatoirement.</p>
<p>30 mai</p>	<p>Mise à disposition dans MVT1D de l'accusé de réception avec barème final.</p>
<p>3 juin</p>	<p>Diffusion des résultats du mouvement.</p>